

Le guide de l'éco-délégué

AU LYCÉE

Agir pour la transition
écologique et
solidaire



CLÉS POUR AGIR

SOMMAIRE

ÊTRE ÉCO-DÉLÉGUÉ, C'EST... 4

PANORAMA DES MISSIONS
DE L'ÉCO-DÉLÉGUÉ 8

UNE FOIS ÉLU, COMMENT
MENER UN PROJET? 10

DES IDÉES D'ACTIONS
À METTRE EN PLACE 12

Pour aller plus loin 14



Tous les tutos et modèles signalés dans ce guide sont téléchargeables sur le site www.mtaterre.fr/dossiers/comment-devenir-eco-delegue



Ce document est édité par l'ADEME
ADEME | 20, avenue du Grésillé | 49000 Angers

Conception graphique: Agence Giboulées - Rédaction: ADEME,
Agence Giboulées - Illustrations: Olivier Junière - Impression: ICL

ÊTRE ÉCO-DÉLÉGUÉ, C'EST...

S'INTÉRESSER AUX ENJEUX D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2015, tous les pays du monde se sont accordés sur 17 objectifs universels de développement durable (ODD) pour mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et les injustices, faire face au changement climatique et construire un monde en commun d'ici à 2030.

Tout le monde est concerné pour atteindre les objectifs de développement durable réunis dans une feuille de route : l'Agenda 2030. Les établissements scolaires, comme tous les autres acteurs de la société, y participent !

Découvre les 17 objectifs de développement durable sur : www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable



PARTICIPER À L'ACTION AU CŒUR DE SON ÉTABLISSEMENT

L'élection d'un éco-délégué par classe est devenue obligatoire depuis la rentrée 2020. L'éco-délégué, élu pour un an, a un rôle clé pour accompagner son lycée dans la réalisation d'actions écoresponsables. Engagé en faveur du développement durable, il peut

porter des projets au sein du lycée et mobiliser les autres élèves autour d'objectifs communs.

Cela implique de travailler avec les autres éco-délégués et de nombreux acteurs, au plus près de la vie du lycée.

QUI FAIT QUOI DANS UN LYCÉE ?

— **Le référent « éducation au développement durable » (EDD)** encadre les éco-délégués et fait le lien entre toutes les personnes engagées dans les actions et projets.

— **Le comité de pilotage « éducation au développement durable » (EDD)** coordonne les actions au sein de l'établissement.

— **Le proviseur** prend toutes les décisions importantes pour l'établissement, donne son accord pour le développement de projets et la mise en place d'actions.

— **Le gestionnaire** est un appui essentiel pour conseiller et aider à mettre en œuvre concrètement les actions dans le lycée. Il intervient surtout dans la gestion matérielle, administrative et financière du lycée.

— **Le CPE** (conseiller principal d'éducation) apporte des conseils et aide à organiser les actions et les événements.

— **Le professeur principal** peut répondre aux questions et met en relation les élèves et les personnes référentes dans le lycée. Il accompagne les élèves dans la réalisation des actions.

— **Le conseil de la vie lycéenne** représente les élèves et est un lieu d'échanges sur les projets du lycée.

ZOOM SUR...

LE « RÉFÉRENT EDD »

Ce référent soutient et promeut les actions des éco-délégués. Il est le maillon central de toutes les initiatives en faveur du développement durable dans ton lycée. Le référent peut être un enseignant, un CPE, un documentaliste... Sa fonction est connue et reconnue de tous les adultes du lycée.

— Il reçoit et diffuse dans le lycée les informations académiques ou nationales (nouvelles circulaires, appels à projet, enquêtes, sondages...).

— Il promeut les ressources éducatives auprès de ses collègues, des professeurs et des documentalistes.

— Il conseille et soutient les projets et les démarches de développement durable du lycée.

— Il établit des liens avec les partenaires « développement durable » sur le territoire (collectivités, associations, entreprises...).

— Il communique sur les réalisations et les projets en cours dans le lycée (articles sur le site internet), auprès du rectorat et de l'académie et à l'extérieur (auprès de la presse...).

LE «COMITÉ DE PILOTAGE EDD»

Depuis la rentrée 2020, certains établissements scolaires ont mis en place un comité de pilotage de l'éducation au développement durable, qui coordonne les actions au sein de l'établissement. Il est composé du chef d'établissement ou de son représentant, de deux élus éco-délégués, de l'adjoint gestionnaire, des professeurs, ainsi que des représentants des personnels impliqués dans l'encadrement des éco-délégués, comme le référent EDD.

FAIRE SES PREMIERS PAS DANS L'ENGAGEMENT CITOYEN

Si tu es élu éco-délégué, tu pourras **être associé à certaines décisions importantes** pour ton établissement en participant au comité développement durable (choix de fournisseurs pour la cantine, choix du papier, modalités de gestion des espaces verts...) et à la demande et au suivi de la labellisation E3D (label qui certifie que ton établissement est engagé dans une démarche de développement durable).

Tu pourras ainsi mieux comprendre comment fonctionne ton lycée et comment **réfléchir, innover, faire avancer un projet à plusieurs**.

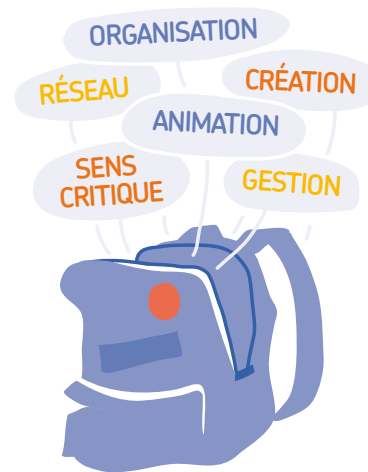
C'est également une occasion pour **s'initier aux grands enjeux environnementaux et aussi aux enjeux sociaux et économiques du développement durable**. Cela permet d'avoir une vision plus globale des problèmes et des solutions, grâce à toutes les personnes qui vont t'entourer.

SE FORMER À LA GESTION DE PROJET ET AU TRAVAIL COLLABORATIF

Être éco-délégué, c'est être un décideur, mais aussi l'ambassadeur d'un projet, un copilote et un garant de l'atteinte des objectifs. En somme, un chef de projet en herbe ! Planification, construction d'objectifs, mobilisation, force de proposition, et bien sûr communication auprès des personnes concernées... Autant de missions qui amènent à développer des compétences variées (de connaissances, de capacités et d'attitudes).

C'est aussi une belle opportunité pour apprendre à travailler en collaboration avec des personnes que tu connais bien et d'autres que tu connais moins bien mais qui peuvent t'apporter des idées et des connaissances. C'est ce qu'on appelle « l'intelligence collective ».

Les compétences que tu auras acquises durant ton mandat seront valorisables pour tes études et ton futur projet professionnel !



EXEMPLES DE COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Travailler en équipe.
- Organiser et animer une réunion.
- Créer des affiches, des programmes en utilisant différents outils créatifs.
- Créer un site internet.
- Gérer des réseaux sociaux pour un projet, comme un compte Instagram par exemple.
- Développer un réseau pour travailler avec des personnes engagées dans un même objectif.
- Communiquer à l'oral et argumenter.
- Échanger avec des experts.
- Porter un projet.
- Développer son savoir, son esprit critique et ses compétences dans les domaines de la protection de l'environnement.
- S'ouvrir l'esprit à de nouvelles idées...

VALORISER SON PROJET AVEC LE PRIX DE L'ACTION ÉCO-DÉLÉGUÉE DE L'ANNÉE

Pour encourager et mettre en valeur les actions réalisées par les éco-délégués, le ministère de l'Éducation nationale a créé le **prix de l'action éco-déléguée de l'année**. Des lauréats académiques et nationaux sont désignés en fin d'année scolaire pour les catégories école, collège et lycée.

Pour participer, les éco-délégués doivent réaliser une courte vidéo pour présenter leur démarche et joindre un texte d'explication. L'établissement transmet la candidature au rectorat. Des moments de partage et de valorisation sont prévus pour les lauréats académiques. Une cérémonie de remise des prix est organisée au ministère en fin d'année scolaire pour les lauréats nationaux et leurs établissements reçoivent une dotation du ministère pour soutenir les projets des éco-délégués. C'est une belle opportunité pour faire connaître l'engagement des éco-délégués en faveur de l'environnement et du développement durable !

Pour en savoir plus : <https://www.education.gouv.fr/prix-de-l-action-eco-deleguee-de-l-annee-307360>

Dans chaque académie, la mission académique « Éducation au développement durable » précise les dates et modalités de transmission des éléments au rectorat.

PANORAMA DES MISSIONS DE L'ÉCO-DÉLÉGUÉ

1 Diagnostics

- Gaspillage alimentaire
- Gestion des déchets
- Biodiversité
- Gestion de l'énergie
- Pollution de l'air
- Mobilités
- Solidarité
- Inégalités
- Eau...

 Fiche « Comment mener un diagnostic ? »

Mise à jour des diagnostics et engagement de nouvelles actions l'année suivante

4 Évaluation

- ... des actions réalisées
- ... des compétences acquises

 Fiche « Comment évaluer son projet ? »



ÉCO-DÉLÉGUÉS


COMITÉ DE PILOTAGE



2 Projets

Réalisation d'actions avec l'encadrement des adultes référents

Recherche de partenaires et de financements

 Fiches « Comment trouver et nouer un partenariat ? » et « Comment financer son projet ? »

3 Communication

DANS LE LYCÉE Affichages, articles dans le journal/blog/réseaux sociaux du lycée, intervention dans les classes, stand lors de journées portes ouvertes...

VERS L'EXTÉRIEUR Publication de vidéos sur le site du lycée, participation à des rencontres inter-établissements, participation à des concours...

UNE FOIS ÉLU, COMMENT MENER UN PROJET ?

La gestion de projet et le travail en équipe, cela ne s'improvise pas. Pas de panique, tu seras accompagné tout au long de l'année.

S'ADRESSER AUX BONNES PERSONNES



Dans un premier temps, n'hésite pas à demander conseil à ton professeur principal. Il te mettra en relation avec les personnes référentes dans ton lycée.

Tu vas aussi pouvoir bénéficier d'un accompagnement du référent « éducation au développement durable » qui va répondre à tes questions et t'apporter toutes les ressources nécessaires.

Tu peux aussi échanger avec les éco-délégués des autres classes ou avec des élèves investis dans la Maison des Lycéens. Il existe peut-être déjà un groupe qui agit dans le lycée et que tu pourras rejoindre. Tu peux aussi en parler au CPE.

En en parlant autour de toi, tu pourras rapidement trouver des adultes qui vont t'accompagner dans ton projet et/ou intégrer des groupes de travail déjà formés.

FAIRE UN DIAGNOSTIC

Un projet commence toujours par un état des lieux afin d'identifier des domaines prioritaires pour mettre en place des actions. À partir de là, c'est finalement comme un puzzle : chaque mission du projet viendra consolider ton objectif global.

Pour élaborer un premier diagnostic, tu peux t'appuyer sur les 17 objectifs du développement durable et voir si dans ton lycée, il est possible d'y répondre.




RÉFLÉCHIR, ÉCHANGER ET BUDGÉTER

Accorde-toi un temps de réflexion et de discussion. On a souvent envie que les actions se mettent vite en place mais pour qu'elles durent dans le temps, il faut être sûr qu'on a bien pensé à tout et qu'on a impliqué les bonnes personnes. Plusieurs mois sont parfois nécessaires entre l'idée et sa concrétisation. C'est normal !

Planifie ton action, en utilisant la méthodologie Kanban (à faire / en cours / fait) par exemple, et n'oublie pas de préparer les éléments budgétaires :

- Prends rapidement contact avec le gestionnaire pour connaître les budgets disponibles dans le lycée.
- Essaie de chiffrer le coût de chaque action. Certaines ne demanderont peut-être pas de budget conséquent mais surtout du temps. Il faut pouvoir estimer cela avant de se lancer.

 Fiches « Comment planifier son projet ? » et « Comment animer une réunion d'éco-délégués ? »

COMMUNIQUER AUTOUR DE CETTE ACTION

Ça y est, tout est prêt. Tu as pu mettre en place des actions de développement durable au lycée. Fais-le savoir largement ! Poste des messages sur les réseaux sociaux utilisés par le lycée, crée une newsletter pour les professeurs, les élèves et les parents d'élèves, parles-en sur des sites comme www.mtaterre.fr

Ton action réussie va donner envie à d'autres élèves de s'engager, c'est sûr !

DES IDÉES D' ACTIONS À METTRE EN PLACE

LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS

- Installer une poubelle à mégots/sondage devant le lycée. Placer au-dessus un panneau « L'écologie, ça compte pour moi » et pour répondre à la question, inviter les lycéens à mettre le mégot de cigarette dans la poubelle « oui » ou la poubelle « non ». Compter les mégots ou peser la poubelle et publier les résultats sur le panneau d'affichage du lycée.
- Proposer aux lycéens volontaires de participer à une opération de nettoyage de la nature.

- Pour améliorer la qualité de l'air dans le lycée et autour, communiquer sur les bons gestes pour réduire la pollution, organiser un débat en s'inspirant de l'exposition « Mieux respirer, c'est ça l'idée » ou des ressources du site sur la qualité de l'air <https://abc-dair.org>

ADOPTER UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE

- Organiser une conférence pour présenter les impacts environnementaux du numérique.
- Imprimer les affiches de l'ADEME sur l'impact de notre vie en ligne et les placer dans le lycée.



AMÉLIORER L'ALIMENTATION

- Commander les affiches de l'ADEME sur l'alimentation, et les placer dans la cantine.
- Mettre en place un gâchimètre pour mesurer le gaspillage de pain à la cantine.
- Demander au gestionnaire de la restauration scolaire d'intégrer des produits bio, de saison dans les repas et de proposer un repas végétarien plusieurs fois par semaine.

RÉDUIRE LES DÉCHETS

- Organiser une journée de collecte d'objets encore en bon état (jouets par exemple) pour les donner à des associations caritatives. Pour trouver les coordonnées des associations, consulter le site <https://longue-vieauxobjets.gouv.fr>
- Mettre en place un compost pour valoriser les déchets de la cantine.
- Participer à la semaine de réduction des déchets qui a lieu tous les ans en novembre : www.serd.ademe.fr



PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

- Demander à diminuer la fréquence des tontes des espaces verts du lycée et tondre moins bas. Si possible, laisser des zones sans intervention humaine « en libre évolution ».
- Planter des espèces locales et observer les espèces animales attirées par ces végétaux.
- Mettre en place un hôtel à insectes avec des habitats spécifiques pour chaque espèce (qui aura profité des nouveaux espaces végétalisés).
- Créer un jardin partagé dans l'enceinte du lycée.
- Proposer aux enseignants de participer à une opération de sciences participatives comme « Plastique à la loupe » ou les protocoles de Vigie-Nature École du Muséum national d'Histoire naturelle.

CHANGER LA MOBILITÉ

- Proposer la mise en place d'un garage à vélos devant le lycée.
- Participer à une journée « tous à vélo ou à pied ».

SUPPRIMER LES GASPILLAGES

- Signaler aux adultes responsables du lycée les fuites d'eau dans les toilettes et les lumières qui restent allumées inutilement.
- Installer des récupérateurs d'eau de pluie.



FAVORISER LA SOLIDARITÉ

- Organiser des échanges avec des lycéens à l'autre bout du monde, par exemple avec les lycées français à l'étranger, à retrouver sur www.aefe.fr
- Organiser une rencontre avec des acteurs locaux engagés dans l'accueil de populations en grande difficulté.
- Faire du tutorat entre élèves.

ORGANISER DES DÉBATS

- Organiser des débats sur l'égalité filles-garçons, sur le handicap.
- Si tes professeurs sont d'accord, inviter des experts extérieurs au lycée à venir faire des interventions en classe (sociologue, philosophe, scientifique, élu...) et à participer aux actions ou aux projets.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ

- Organiser une exposition sur des hommes et des femmes militants et combattants.
- Organiser des projections de documentaires.

À savoir : depuis la rentrée 2018, chaque établissement scolaire a nommé un référent égalité. Il sera certainement de bon conseil pour vous accompagner dans vos actions.



POUR ALLER PLUS LOIN

LES PAGES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Des informations pour les élèves et les enseignants, sur l'éducation au développement durable, le rôle des éco-délégués, des exemples de projets, des ressources pédagogiques, le prix de l'action éco-déléguée de l'année ou encore la labellisation E3D.

<https://eduscol.education.fr/1117/education-au-developpement-durable>

<https://eduscol.education.fr/1121/les-eco-delegues>

www.education.gouv.fr/des-ressources-pour-les-eco-delegues-303753

<https://eduscol.education.fr/1118/la-labellisation-e3d>

LES OUTILS DE L'ADEME

M ta Terre

M ta Terre est le site internet de l'ADEME pour les jeunes. Tu y trouveras de l'information sur le changement climatique, les déchets, la pollution de l'air... Mais aussi de nombreuses ressources (infographies, préparations d'exposés, vidéos, dossiers d'information sur différents sujets...).

www.mtaterre.fr

Retrouve également des modèles de fiches à compléter et des ressources téléchargeables, signalés dans ce guide par ce picto ✂ sur le site www.mtaterre.fr/dossiers/comment-devenir-eco-delegue

Agir pour la transition

Cette plateforme propose une rubrique pour les acteurs de l'éducation avec des propositions de formation, des ressources, infographies, actualités, quiz, etc.

www.agirpourlatransition.ademe.fr/acteurs-education

DES LIENS UTILES

Un site pour les éco-délégués

Des éléments de formation pour les éco-délégués d'Île-de-France qui sont utilisables par tous.

www.eco-delegues.fr

Les actions proposées par l'ONU

La publication de l'ONU « 170 actions quotidiennes pour transformer notre monde » regorge d'idées pour t'inspirer.

<https://drive.google.com/file/d/1fEvDqVZVzXQwdhHlvCAiFIdO-KSotdUh/view>

Jeunes reporters pour l'environnement

Développé par l'association Teragir, Jeunes Reporters pour l'Environnement est un programme international d'éducation au développement durable par la pratique du journalisme. Ici, tu pourras consulter des reportages réalisés par des jeunes de 11 à 25 ans, en vidéo, en lecture web ou en podcast.

<https://jeunesreporters.org>

Little Citizens For Climate

L'association, membre des clubs pour l'UNESCO, a pour mission de promouvoir les projets des jeunes, via une plateforme proposant des ressources pour apprendre, des outils pour agir et la possibilité d'échanger avec des jeunes des quatre coins du monde.

www.littlecitizensforclimate.org

Les outils d'Eco-Ecole

Pour te documenter, te tester à travers des jeux en ligne, trouver des ressources.

www.eco-ecole.org/boite-a-outils

La trousse à projets

Pour aller jusqu'au bout de ton projet en trouvant les moyens de le financer.

www.trousseaprojets.fr

Des sites sur la biodiversité

Deux sites conçus par l'Office français de la biodiversité pour s'acculturer au sujet de la biodiversité :

www.biodiversitweb.fr

Pour mener des actions concrètes pour la biodiversité :

<https://agirbiodiversite.ofb.fr>

La Fondation Tara Océan

La goélette Tara permet aux scientifiques de naviguer dans le monde entier pour étudier l'océan, la faune et la flore marine afin de mieux les comprendre et mieux les préserver, dans un contexte de réchauffement de la planète et de pollution par le plastique. La fondation propose aussi un grand nombre de ressources.

<https://oceans.taraexpeditions.org/m/education>

La Semaine européenne de réduction des déchets

Pendant toute une semaine en novembre, des écoles, collèges, lycées, associations, entreprises, etc. s'engagent à lutter contre les déchets en organisant des conférences, activités, ateliers... Tu peux retrouver sur le site internet les projets déjà réalisés pour te donner des idées.

<https://serd.ademe.fr/les-idees-danimation>

NOWU, un nouveau média pour les jeunes

10 tips pour réduire son empreinte numérique. À quoi ressemblerait un mode de vie à 2 tonnes de CO₂? Construire des villes éponges contre les inondations, Bosser dans la transition écologique, mode d'emploi... Autant de sujets abordés sur NOWU, la plateforme de France TV pour la jeunesse.

www.nowuproject.eu

Les Pépites Vertes

Complémentaire à la chaîne YouTube du même nom, ce site met en avant des parcours de personnes engagées dans la transition écologique.

<https://lespepitesvertes.fr>

MyRoad, le GPS de l'orientation

Grâce à une carte interactive, cette application permet de simuler des choix d'études et de carrières. Un indispensable pour découvrir les chemins possibles vers les métiers de la transition écologique !

<https://join.myroad.app>

L'ADEME À VOS CÔTÉS

À l'ADEME — l'Agence de la transition écologique —, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines — énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... — nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse prépare et met en œuvre les politiques du gouvernement dans le domaine de l'enseignement scolaire et en faveur de la jeunesse et de son engagement.

L'éducation au développement durable fait partie des missions de l'École inscrites dans le code de l'éducation. C'est une éducation transversale, développée à travers toutes les disciplines, de la maternelle à la terminale. Elle repose sur les programmes scolaires et sur des projets pédagogiques impliquant tous les élèves. Des éco-délégués de classe sont élus dans toutes les classes de collège et de lycée depuis la rentrée 2020. Avec le soutien des enseignants, de la direction et plus largement de toute la communauté éducative, ils contribuent au sein de leur établissement à la sensibilisation et au développement de projets concrets en faveur de l'environnement et du développement durable.

